

COMBAT OUVRIER

Journal communiste révolutionnaire (trotskyste)

Pour la construction d'un parti ouvrier révolutionnaire en Martinique et en Guadeloupe.

Pour l'émancipation des peuples de Martinique et de Guadeloupe.

Pour la reconstruction de la IV^e internationale.

Paraît toutes les 2 semaines - SAMEDI 20 JUIN 2026 - n° 1373

PRIX : 1 €

ÉDITORIAL

Haiti : Grenadiers, à l'assaut !

La sélection haïtienne à la coupe du monde de football vient de subir une énième déconvenue avec la Fifa (Fédération internationale de football association) : l'organisateur de la Coupe refuse que l'équipe porte un maillot faisant référence à la bataille de Vertières de novembre 1803 qui a vu la victoire de l'armée révolutionnaire d'Haïti contre les troupes françaises envoyées par Napoléon pour rétablir l'esclavage.

Cette grande bataille avait abouti à l'indépendance du pays, la première nation d'anciens esclaves à conquérir sa liberté.

La Fifa a exigé le retrait du symbole car elle estime que c'est un message politique qui contrevient aux règles de neutralité.

Quelle neutralité ? Cette compétition n'a rien de neutre !

Le capitalisme a fait du sport, et du football en particulier, une affaire de gros sous. Les clubs, les sponsors, les équipementiers, les chaînes de télévision, les publicitaires, les hôteliers brassent des milliards. Cette coupe du monde 2026, promet d'être la plus rentable de tous les temps pour les capitalistes.

Il y a quelques années, Trump avait traité Haïti de « pays de merde » et avait accusé les immigrés haïtiens de manger les chats et les chiens des habitants de Springfield. Ce mépris traduit une réalité : Haïti est une réserve d'esclaves modernes de l'impérialisme pour les profits de capitalistes suceurs de sang.

Le pays fait partie de l'arrière-cour américaine. Les usines textiles de Port-au-Prince sous-traitent la fabri-

cation de balles de baseball, de maillots de sports pour de grandes entreprises américaines. Des travailleurs haïtiens fabriquent des maillots qu'ils n'auront jamais les moyens de s'acheter avec leur salaire de misère d'environ trois dollars par jour. Qui sait si des maillots du mondial n'ont pas été cousus dans les usines du parc Sonapi alors qu'il est interdit aux joueurs haïtiens de porter leur maillot ?

L'impérialisme américain a occupé militairement Haïti de 1915 à 1934. Ses marines ont volé l'or contenu dans les coffres de la banque nationale d'Haïti sans jamais le rendre. La France l'avait fait d'une autre manière. L'impérialisme fait et défait des présidents et a soutenu les pires régimes comme celui des Duvalier père et fils et leur gang de Tontons Macoute.

Aujourd'hui, l'impérialisme américain pactise de fait avec les gangs. Depuis le début de l'année, au moins 2 300 personnes ont été tuées par la violence des gangs. Ils kidnappent, violent et tuent.

La mainmise des gangs n'est que l'aboutissement actuel des différentes dictatures maintenues à bout de bras par l'impérialisme,

français et américain, afin de continuer le pillage de l'île. Les gangs leur permettent de semer la terreur et de tenir en respect des millions de travailleurs et de pauvres.

La population haïtienne ne peut compter que sur elle-même pour sortir de cette barbarie. Elle descend des révolutionnaires de 1791, de 1802, de 1803. Le slogan de la bataille de Vertières : « Grenadiers, à l'assaut : *Sak mouri zafé yo !* » (Traduction : On se bat jusqu'à la mort !).

C'est de cette conscience révolutionnaire dont ont besoin les opprimés en Haïti. Celle qui a fait vaciller et a vaincu la puissance coloniale française, et qui a fait des émules partout dans la Caraïbe sous esclavage. Cette conscience révolutionnaire et l'organisation des masses d'opprimés contre un système barbare a pu vaincre en Haïti en 1803. C'est de cette manière que demain la révolution des travailleurs entraînera les travailleurs d'Haïti mais aussi ceux de toute la Caraïbe, de la Martinique, de la Guadeloupe, jusqu'aux États-Unis, pour enfin se débarrasser de la barbarie capitaliste.

Martinique

Municipaux du Gros-Morne : le maire cède

LIRE p. 2

Guadeloupe

L'empoisonnement au chlordécone



LIRE p. 3

Le 24 juin, soyons tous présents à 7h, devant le conseil départemental à Basse-Terre !

Dlo : asé pléré !

Le 24 juin, jour du Congrès de l'eau en Guadeloupe, faisons entendre la voix de la population !

L'État doit débloquer les 3 milliards d'euros nécessaires à la réfection complète du réseau d'eau. Seuls une mobilisation massive et un rapport de force de la population pourront contraindre les élus à l'exiger. Si nous ne nous en mêlons pas, rien ne bougera.

Martinique

Municipaux du Gros-Morne : le maire cède

Un mouvement de grève a perturbé le fonctionnement des écoles de la commune du Gros-Morne du 10 au 12 juin 2026. Ce sont des agents non-titulaires qui se sont mobilisés pour exiger l'amélioration de leurs conditions de travail et surtout de leur rémunération.

Dans cette commune persistent encore des situations où tous les agents contractuels ne bénéficient pas des mêmes droits et des mêmes rémunérations. De manière unilatérale, le maire Gilbert Couturier et son équipe passent outre les textes réglemen-

taires et attribuent des qualifications en fonction de critères tout à fait subjectifs : nombre d'heures à effectuer, salaires, etc. Bref, de la discrimination à tous les étages. Ce qui a donc conduit les agents victimes de ce système à siffler la fin de la

partie.

Après près de 8 heures de négociation, un accord a été signé qui apporte une amélioration significative à la situation de 49 agents par le relèvement du nombre d'heures mensuelles. Et à compter de janvier 2027, un processus

de titularisation sera mis en œuvre. Enfin, face à la détermination des agents, le maire n'a pas d'autre choix que d'accepter le paiement des trois jours de grève.

Moralité : le dialogue social efficace, c'est la grève.

Odyssi : rétropédalage rapide

Dès sa prise de fonction de président du conseil d'administration d'Odyssi, Yan Monplaisir s'était dépêché d'annoncer une augmentation du prix du mètre cube d'eau de 15 centimes pour les abonnés au réseau d'eau du Centre.

La réponse de la population ne s'est pas fait attendre. Elle a aussitôt réagi sur les ondes, en estimant que « *la vie est devenue insupportable et trop chère* ». Les collectifs d'usagers de l'eau de la CACEM sont eux aussi montés au créneau. Et le vendredi 12 juin, ils ont obtenu une audience au siège d'Odyssi. Ils demandaient : « *un plan d'action qui garantisse une autre politique de l'eau sur le territoire de*

la CACEM, c'est-à-dire le droit d'accès à l'eau et à l'assainissement opposable pour tous ».

Face à ces réactions et mobilisations, le fougueux président de Odyssi a jugé qu'il valait mieux réagir favorablement à cette demande et rétropédaler en suspendant toute augmentation immédiate. En voilà un qui avait perdu une bonne occasion de se taire !



Yan Monplaisir le nouveau président tout sourire.

Tri - La Poste : direction têtue, grévistes déterminés !

Après près d'un mois de grève, la direction de La Poste reste campée sur sa position, concernant l'aménagement des horaires du tri. Les grévistes refusent les changements d'horaires qui les

désorganisent, les font travailler à des températures insupportables et en plus entraînent pour eux la suppression de 150 euros par mois. Le 9 juin le juge des référés a prononcé un délibéré

pour la levée des barrages, du centre de tri de Dillon, sous astreinte de 500 euros par jour de retard pendant trois mois. Pour l'heure, les grévistes continuent leur mouvement. Leur avocat a

fait appel du jugement. Plusieurs centres de tri ne fonctionnent pas. Face à l'intransigeance de la direction de La Poste et pour leurs conditions de travail, leur détermination ne faiblit pas.

Guadeloupe

Collège Front de Mer : débrayage des enseignants

Le 11 juin, les enseignants du collège Front de Mer à Pointe-à-Pitre ont débrayé pour dénoncer la dégradation de leurs conditions de travail et les méthodes de la direction.

Le personnel dénonce un fonctionnement autoritaire, l'absence de dialogue et des décisions imposées sans tenir compte de l'avis des équipes, depuis l'arrivée de la nouvelle direction. Les enseignants mobilisés demandent l'intervention du rectorat pour mettre en place une médiation. Car ils affirment que la si-

tuation a eu des conséquences sur la santé de plusieurs collègues.

Les établissements scolaires et les personnels subissent depuis des années les économies budgétaires, les suppressions de postes, le manque de moyens. Dans ce contexte, les chefs d'établissement sont de plus en

plus chargés d'appliquer les directives, quelles qu'en soient les conséquences pour le personnel. Tout cela est la conséquence d'une politique qui demande toujours plus aux travailleurs, tout en leur donnant toujours moins de moyens. Les gouvernements trouvent pourtant des milliards pour aider les grandes

entreprises, pour les cadeaux au patronat ou pour augmenter les dépenses militaires. Mais lorsqu'il s'agit des établissements scolaires on explique sans cesse qu'il faut se serrer la ceinture. Mais les travailleurs ne sont pas condamnés à subir, et c'est ce que montre le mouvement du collège Front de Mer.

Affaire Klodo : une avancée

Une nouvelle juge d'instruction a été nommée. La fille de Claude Jean-Pierre, Fatia Alcabélar et son conjoint ont été convoqués le 15 juin au Tribunal Judiciaire de Versailles.

C'est grâce à la mobilisation de sa famille en particulier de sa fille que ce changement a lieu. La mobilisation et les multiples déclarations du « *Kolektif kont vyolans a jandam* » a porté ses

fruits.

Cette affaire dure depuis 2020. Plusieurs expertises ont montré le lien qu'il y avait entre le décès de Claude Jean-Pierre et l'interpellation musclée des

gendarmes. Souhaitons que ce changement permette d'auditionner les gendarmes et l'ouverture d'un nouveau procès.

CHU : grève en radiologie

Le 8 juin, les salariés spécialisés en radiologie ont entamé un mouvement de grève.

La plupart des grévistes affiliés à l'UTS-UGTG ont décidé, deux mois après l'emménagement au nouveau CHU à Belle Plaine aux Abymes, de dénoncer les nombreux dysfonctionnements. Le 13 avril lors de l'arrivée des pre-

miers patients le directeur général de l'établissement, Éric Guyader, se vantait devant les médias d'avoir mis à disposition de la population des équipements les plus modernes et les plus performants, mais la réalité

est toute autre. Les problèmes s'accumulent, les patients ont des difficultés à avoir un rendez-vous pour passer les examens d'imageries médicales. Les conditions de travail des salariés se dégradent, notamment à cause

du manque de médecins radiologues et des équipements qui tombent en panne. Cela fait des années que les problèmes perdurent, la direction fait la sourde oreille. Les salariés sont déterminés à se faire entendre.

L'empoisonnement au chlordécone

Dans le cadre de l'émission Soirée Horizons de Guadeloupe 1ère, un documentaire intitulé « Toxic » sur l'empoisonnement au chlordécone en Guadeloupe réalisé par Olivier Kancel a été diffusé le mardi 9 juin 2026 à 20h10.

Il s'agit de témoignages véridiques et poignants de plusieurs ouvrières et ouvriers agricoles, d'un avocat, de scientifiques, d'associations sur ce qui s'est réellement passé, et qui pendant des années a été gardé sous silence par les empoisonneurs capitalistes locaux soutenus par l'État français.

On peut entendre ces travailleurs expliquer quelles étaient les conditions de travail imposées par leur patron et les dénoncer. Pas de protection, pas de gants ni masque pour répandre ce poison, le chlordécone. À tel point que ces ouvrières et ouvriers agricoles expliquaient qu'il leur arrivait d'avoir des malaises, des étourdissements, ou maux de ventre durant les multiples épan-

dages. Un ouvrier expliquait que lorsque son patron venait lui donner le produit à répandre, et lui ouvrait l'emballage, il se sauvait en vitesse pour ne pas respirer ce poison.

Voilà donc la réalité crue qui a dû choquer bon nombre de téléspectateurs.

C'est d'abord pour réaliser des profits sur le dos des exploités, que ces capitalistes de la banane ont agi de la sorte. Ils ne se sont nullement inquiétés des conséquences sanitaires que cela allait avoir sur leurs employés. Et cela est révoltant et criminel.

La conclusion, ce sont ces mêmes ouvriers qui la donnent : « Ce poison que nous avons répandu toute notre vie et qui nous



Georges Potino, ancien ouvrier agricole. Documentaire Horizons, France TV.

a empoisonné et rendu malade, il a un nom, ce sont nos patrons qui se sont enrichis sur notre dos ». Pour d'autres : « La retraite que je touche, c'est à peine 600 euros par mois, j'ai du mal à payer mon loyer, l'eau,

l'électricité, et je ne peux pas manger à ma faim... Ces patrons nous ont empoisonné en toute conscience. Il faut qu'ils paient pour leur crime. Et ce seront nous les ouvriers qui leur feront payer ».

Martinique

L'Appel des 115 à Mélenchon ?

Le samedi 6 juin 2026, se tenait au TOM (Théâtre autonome marron) de Fort-de-France une rencontre initiée par l'intermédiaire d'un flyer « Alerte 2027 - Appel des 115 de Martinique ».

Une centaine de personnes, étaient présentes, militantes et militants, sympathisants d'organisations politiques ou d'associations, tels le GRS, R.esp.é, Culture Egalité, mais aussi de Péyi-a, des militants anticolonialistes ou syndicalistes, pour beaucoup parmi les signataires de l'Appel, des anonymes aussi. Les interventions des organisateurs du GRS (groupe révolution socialiste) ou de R.esp.é ont porté sur la montée de l'extrême droite, du Rassemblement national en France. L'existence d'un député européen du RN propageant des idées crasseuses dans la population guadeloupéenne envers les Dominicains ou les Haïtiens, a été mise en avant pour montrer que le risque concernait aussi la population de Martinique. Ils ont terminé la réunion en exhortant les uns et les autres, militants, jeunes et moins jeunes à « batailler, batailler » au sein de la population contre l'extrême droite et contre le RN.

La candidature de Mélenchon était présentée comme celle qui pouvait être gagnante contre l'extrême droite.

Jusqu'à présent, le dirigeant de LFI a surtout multiplié les charges contre le racisme, contre l'extrême droite, les appels à la solidarité avec les peuples opprimés et agressés par les États-Unis et Israël. Il a fait également quelques promesses sur la situation sociale, telles que sur des augmentations de salaire ou sur l'âge de la retraite. Et lorsque Mélenchon s'exclame lors d'un meeting « *Un grand changement est à portée de main* », il ferait presque croire que des bulletins de vote suffiraient à s'opposer à la dégradation des conditions de vie, à la montée vers le pouvoir de l'extrême droite et à la marche vers la guerre. Mais il n'évoque pas le pouvoir des capitalistes auquel se heurte toute mesure remettant en cause leurs intérêts.

Alors, comment pourrait-on croire qu'un grand changement



serait possible sans s'en prendre à ce pouvoir et sans le renverser ? Sinon par un tour de passe-passe !

Pour nous, communistes révolutionnaires, face à la politique réactionnaire de la bourgeoisie aux abois et sa marche à la guerre, les travailleurs ne doivent pas se tromper en faisant confiance à un énième illusionniste, fut-il donné gagnant contre l'extrême

droite. Ils ont à se regrouper dans leur propre parti révolutionnaire et derrière un programme de classe mettant en avant l'objectif du renversement du système capitaliste. C'est le programme qui sera développé aux élections présidentielles de 2027 par notre camarade, Nathalie Arthaud, la candidate de Lutte ouvrière.

Martinique

Licenciements de travailleurs costariciens

Sur l'exploitation agricole la Concorde, située à Sainte-Marie, c'est la discorde. Et à l'origine, la décision d'Alexis Gouyé, le patron de l'exploitation, de licencier plusieurs ouvriers costariciens.

Le motif évoqué est la faute grave commise. Selon l'employeur, ces ouvriers, auraient « refusé de travailler » ou encore ils auraient eu « de mauvais comportements ».

En fait, ce que cache cette procédure, c'est tout simplement, la nature des réclamations portées à la connaissance de l'employeur. Et en regardant de plus près, ça fait tache dans le paysage de ces personnes qui prétendent respecter les lois du travail.

Probablement pour l'employeur, ces ouvriers venus de loin, devraient être des travailleurs dociles et malléables. Il s'est vite rendu compte que ce n'était pas le cas. Car ces derniers, avisés certainement, ont vite fait valoir leurs intérêts sans se laisser intimider.

Des conditions de travail inacceptables

C'est ainsi qu'ils ont fait savoir à l'employeur que certains d'entre eux étaient malades et qu'ils souhaitaient avoir accès aux soins. Garanties qu'ils n'ont toujours pas reçues, après deux mois et demi de travail. Ils lui faisaient savoir également qu'un d'entre eux, a signalé des douleurs et réclamé des soins médi-

caux, sans qu'aucune assistance ne lui ait été portée. Ceci alors même que ces situations relèvent d'une déclaration d'accident de travail.

Ils faisaient également remarquer que sur leurs fiches de paie, les heures supplémentaires n'étaient pas payées, alors qu'ils en ont effectuées. De surcroît, les fiches de paie indiquent qu'ils remboursent l'achat des bottes de travail qui leur ont été délivrées. Ceci, alors que selon les lois du travail, l'employeur a l'obligation de fournir les équipements nécessaires à la sécurité et à la santé de ses salariés. De même ils ont constaté que sur leurs fiches de paie, des prélèvements étaient effectués par l'employeur pour le remboursement des frais d'hébergement et de denrées alimentaires, alors que cette pratique est interdite par l'article L3251-1 du Code du travail.

Par ailleurs l'un d'entre eux a demandé à bénéficier de l'assistance d'un délégué du syndicat, pour que lui soient dits ses droits, et pour toute réponse, le même jour, il a été renvoyé de l'entreprise.

Pour ces ouvriers costariciens, sous contrat jusqu'en juin 2027, c'est l'incompréhension. Les



Des ouvriers agricoles costariciens qui se font respecter !

accuser d'avoir quitté leur poste de travail sans autorisation, c'est une pure invention de l'entreprise, sans doute pour se débarrasser d'eux facilement et du même coup se dispenser de leur appliquer leurs droits.

Bravo pour des salariés qui ne baissent pas la tête

En clair, cette situation traduit simplement la volonté de se débarrasser de ces ouvriers devenus gênants parce qu'ils ne se laissent pas faire. Le patron ne veut pas être confronté à leurs

réclamations durant une année de contrat.

C'est précisément ce que ne tolèrent pas les employeurs. Et pour Gouyé, comme pour d'autres, un salarié qui se défend devient un problème à éliminer. Ces ouvriers ont eu le courage de protester contre le comportement colonial de leur patron béké. Ils ont dévoilé des pratiques qui restaient sous silence. Leur attitude ne peut que forcer la solidarité et le respect des ouvriers agricoles de leur plantation et au-delà !

Kanaky - Nouvelle-Calédonie

L'État colonial désavoué par sa justice

Deux ans après les émeutes qui avaient éclaté le 13 mai 2024 en Nouvelle-Calédonie, les juges d'instruction parisiens ont ordonné un non-lieu général pour les militants indépendantistes Kanaks.

C'est donc un désaveu pour l'État colonial français, qui avait cherché à criminaliser les dirigeants du FNLKS (Front de libération nationale kanak et socialiste) en les accusant d'être les « commanditaires » d'actions armées contre les forces de l'ordre.

Rappelons que des barrages avaient été mis en place par des militants et des jeunes kanaks pour protester contre la volonté de l'État français de modifier le corps électoral en permettant à tous les résidents, même arrivés récemment sur le territoire, d'avoir le droit de vote. Cette violation des accords de Nouméa signés sous Michel Rocard, qui devaient garantir à terme une

possibilité de décolonisation, était poussée par les députés macronistes caldoches Sonia Backès et Nicolas Metzdorf, sortes de « pieds-noirs » jusqu'au-boutistes. À l'époque, Darmanin était à la fois ministre de l'Intérieur et des Outre-mer.

Les barrages mis en place ont déclenché la colère d'un certain nombre de résidents blancs qui ont organisé des groupes armés « d'autodéfense ». Les jeunes et les militants kanaks ont résisté, et les « forces de l'ordre » ont attaqué les barrages.

Macron et Gabriel Attal ont décrété l'état d'urgence et fait intervenir l'armée. Au total, il y a eu 14 morts, dont une grande majorité de Kanaks, et 2 gen-

darmes. 3 000 personnes furent arrêtées.

On a alors voulu rejeter toutes les responsabilités sur les dirigeants du FNLKS, accusés d'avoir organisé des émeutes. De nombreux militants ont été emprisonnés sur place dans des conditions indignes et plusieurs dirigeants, dont Christian Tein, ont été envoyés en prison en France, à 17 000 kms de chez eux, soumis à l'isolement.

Finalement l'enquête des juges d'instruction parisiens qui ont examiné tous les échanges par écrit et par mail, et les écoutes téléphoniques, a démontré que toutes les accusations étaient totalement infondées. Ces militants ont donc passé plus d'un an

en prison, loin de leurs proches, sans aucune raison valable.

Alors oui, on peut se réjouir de cette décision. Mais le mal est fait, et toute cette affaire démontre que le colonialisme français est toujours bien vivace dans ses derniers territoires, fût-ce au prix de fausses accusations, et de meurtres si nécessaire. D'ailleurs Lecornu a annoncé que le corps électoral serait élargi pour les prochaines élections provinciales. Alors, même si la Kanaky figure sur la liste de l'ONU des pays à décoloniser, la France coloniale n'est pas disposée à abandonner le nickel et la position stratégique que constitue la Nouvelle-Calédonie.

Juin 1936 : les travailleurs font trembler la bourgeoisie

Dans la mémoire populaire, 1936 est souvent réduit à la victoire électorale des partis de gauche à travers le Front populaire et aux congés payés. Pourtant, ce qui marqua véritablement cette période, ce fut l'irruption de la classe ouvrière sur la scène politique.

Pendant plusieurs semaines, des millions de travailleurs démontrèrent leur force collective et firent vaciller l'autorité du patronat.

Un contexte de crise

La crise économique frappait durement le monde du travail depuis le début des années 1930. Chômage, misère, baisse des salaires et aggravation de l'exploitation nourrissaient un profond mécontentement. La victoire électorale du Front populaire, en mai 1936, fit naître l'espoir d'un changement. Mais les travailleurs n'ont pas sagement attendu les décisions d'un gouvernement. Ils passèrent eux-mêmes à l'action.

La classe ouvrière à l'offensive

Les grèves éclatèrent dans plusieurs entreprises avant de s'étendre à tout le pays. Très vite, elles prirent une forme nouvelle : l'occupation des usines. Les ouvriers restaient sur leurs lieux de travail, tenaient des assemblées générales quotidiennes, organisaient la vie collective et empêchaient les patrons de reprendre le contrôle.

En quelques jours, le mouvement gagna des milliers d'entreprises. Près de deux millions de travailleurs participèrent à cette grève générale. Les drapeaux rouges flottaient sur les usines occupées. Les patrons ne com-

mandaient plus. La bourgeoisie découvrait avec inquiétude qu'une société ne fonctionne pas grâce aux actionnaires mais grâce à ceux qui produisent toutes les richesses.

Les accords de Matignon

Les accords de Matignon furent signés dans l'urgence pour tenter d'arrêter l'extension du mouvement. Les travailleurs arrachèrent des augmentations de salaire, la reconnaissance des syndicats et des délégués ouvriers, ainsi que les conventions collectives. Vinrent ensuite la semaine de quarante heures et les deux semaines de congés payés.

Ces conquêtes furent considérables. Elles ne furent ni un cadeau du patronat ni une faveur du gouvernement Blum. Elles furent le produit direct de la grève générale et de la peur inspirée à la bourgeoisie par la mobilisation ouvrière.

Derrière les revendications immédiates se profilait une question plus profonde. Qui dirige la société ? Dans des milliers d'entreprises, les travailleurs avaient montré qu'ils pouvaient s'organiser eux-mêmes et faire fonctionner la vie collective sans les patrons. La propriété capitaliste subsistait sur le papier, mais l'autorité patronale était déjà ébranlée dans les faits.



Manifestation des grévistes de Renault Billancourt en 1936.

Une révolution trahie

C'est précisément au moment où le mouvement prenait des dimensions révolutionnaires que les directions du Front populaire, de la CGT et du Parti communiste s'employèrent à le canaliser. Leur objectif n'était pas d'aller jusqu'à remettre en cause le pouvoir de la bourgeoisie, mais d'obtenir des réformes tout en préservant l'ordre social existant. La phrase de Maurice Thorez (secrétaire général du Parti communiste), « *Il faut savoir terminer une grève* », résuma cette politique.

Les grèves cessèrent progressivement, les usines furent évacuées et la bourgeoisie reprit la

main. Les travailleurs conservèrent des acquis précieux, mais le pouvoir économique resta entre les mêmes mains.

Toute la contradiction de Juin 1936 est là. La classe ouvrière démontra une puissance extraordinaire et fit reculer le patronat comme rarement dans l'histoire. Mais faute d'une direction révolutionnaire capable de transformer cette force en combat pour le pouvoir, le mouvement s'arrêta en pleine course.

C'est pourquoi Juin 1936 demeure à la fois le souvenir de grandes conquêtes ouvrières et celui d'une révolution qui ne put aller jusqu'au bout.

Martinique

La réalité sur les violences sexuelles contre les mineurs

En Martinique, 132 procédures pour viols et agressions sexuelles sur mineurs ont été enregistrées en 2025.

Ces chiffres ne représentent que les affaires portées à la connaissance de la justice. Le nombre réel de victimes est certainement plus élevé car de nombreuses victimes n'osent pas déclarer ce qu'elles ont subi.

Le viol et le meurtre de la jeune Lyhanna ont suscité une vive émotion en Martinique comme dans l'Hexagone.

En Martinique, près d'une femme sur dix (9,1%) et 2,9% des hommes disent avoir subi des violences sexuelles avant leurs 18 ans, contre 4,6% des femmes et 0,7% des hommes dans l'Hexagone. Les viols ou

tentatives de viol sur mineur s'élevaient à 3,2% en 2018, soit le double de ceux relevés en France hexagonale.

Les conditions sociales aggravent encore cette situation. Un rapport parlementaire de 2023 sur les violences faites aux mineurs souligne que les territoires d'outre-mer sont particulièrement touchés par la précarité économique et les difficultés de logement. Dans des logements surpeuplés, dans des familles fragilisées par le chômage, la pauvreté ou les addictions, les tensions et les violences peuvent être plus fréquentes.

Rassemblement à Paris, le 8 juin 2026, après la mort de Lyhanna.



Mais la pauvreté n'explique pas tout. Les violences sexuelles trouvent leur origine dans une société fondée sur les rapports de domination, où les plus vulnérables paient souvent le prix

des injustices et des violences produites par l'ordre social. Cette société d'exploitation de l'être humain, qui ne protège pas les enfants, est à bannir de l'Humanité tout entière.

Moyen-Orient : des accords mais pas la fin de la guerre

Donald Trump a annoncé, dans la nuit du 14 juin au 15 juin, la conclusion d'un accord avec l'Iran, mettant ainsi fin soi-disant à cette guerre.

Cette nouvelle tombe au moment où Trump vient de fêter son 80ème anniversaire à la Maison Blanche et à quelques semaines du 250e anniversaire de l'indépendance des USA. Il n'a pas tardé à envoyer un premier message triomphant sur son réseau Truth Social « *J'autorise pleinement la réouverture du détroit d'Ormuz sans droits de passage et, parallèlement, la levée immédiate du blocus naval américain. Navires du monde entier, mettez les moteurs en marche. Que le pétrole coule à flots !* ». La signature de cet accord est prévue le 19 juin à Genève en Suisse. On n'en connaît pas les détails mais le protocole d'accord contiendrait 14 points notamment la fin des combats sur tous les fronts y compris au Liban, la levée du blocus naval et la réouverture du détroit d'Ormuz dans les 30 jours, ainsi que la libération des fonds iraniens bloqués à l'étranger. Les États-Unis veulent montrer qu'ils sont les maîtres de la ré-

gion et qu'ils y apporteront « paix et sécurité ». Donald Trump, devenu très impopulaire dans son pays, veut redorer son image auprès de son électorat à quelques mois des Midterms. Trump pourrait voir son parti perdre la majorité à la Chambre des représentants lors des prochaines élections. Mais ce conflit n'est pas près de se terminer. Tout d'abord, il reste encore des points de désaccord qui ont été reportés à une autre phase de négociations. Les tensions persistent concernant le dossier nucléaire iranien, l'approvisionnement en uranium et la levée des sanctions imposées par les États-Unis. Puis, le conflit entre Israël et le Hezbollah (soutien de l'Iran) au Liban se poursuit. L'accord n'empêche pas les bombes de tuer. Le jour de l'annonce de l'accord une frappe de drone israélien a fait un mort au Liban dans le district de Nabatiyé. À Gaza, plusieurs mois après le cessez-le-feu, l'armée israélienne continue ses



Un bâtiment détruit dans la ville de Nabatiyé, au Liban-Sud, le 16 juin 2026.

exactions, les dernières frappes ont tué six personnes le 14 juin. Le Hamas et Israël continuent de se renvoyer la balle, s'accusant mutuellement de violer la trêve. Cette guerre en Iran commencée le 28 février a embrasé toute la région du Moyen-Orient et ce sont les populations qui en payent le prix avec des milliers

de victimes. À travers cet accord les dirigeants font mine de s'entendre mais les relations économiques sont de plus en plus tendues. Ces tensions pourraient déboucher après une période d'accalmie sur le déclenchement de nouveaux conflits voire d'une nouvelle guerre généralisée.

La coupe du monde de l'exclusion

« Le Mondial de la honte », « la pire des coupes du monde », les titres n'ont pas manqué pour dénoncer les conditions dans lesquelles se déroule la coupe du monde de football 2026.

Cette compétition se déroule dans trois pays, les États-Unis, le Mexique et le Canada. Mais les principaux matchs auront lieu aux États-Unis. Le pays de Donald Trump a fait très fort en usant de toutes ses lois pour exclure le maximum de personnes venant de pays étrangers qui n'ont pas l'heur de plaire aux Américains. Ainsi Omar Abdulkadir Artan, arbitre somalien classé comme meilleur arbitre africain, a été bloqué à sa descente d'avion, et après un long interrogatoire, a été renvoyé dans son pays. Il disposait pourtant de toutes les habilitations nécessaires. Il en a été de même d'un photographe

de la délégation irakienne. Le meilleur joueur irakien a lui été admis après 7 heures d'interrogatoire ! L'équipe du Sénégal et celle de l'Ouzbékistan ont fait l'objet d'une fouille approfondie. Un certain nombre de journalistes, en fonction de leur pays d'origine, voient leurs possibilités de déplacement limitées. Enfin un certain nombre de supporters, la plupart venant de pays d'Afrique, ont été refoulés bien que disposant de visas et de réservations confirmées. Le Mondial qui est censé être une fête de la fraternité et de l'échange entre les peuples, se révèle être crûment une fête ba-

sée sur la recherche du profit et réservée à une élite, blanche de préférence. Le président de la FIFA, Gianni Infantino, loin de défendre les joueurs et l'arbitre pourtant sélectionné par sa fédération, s'est aplati comme une carquette devant les décisions des autorités américaines. Rien d'étonnant, car en 2025 il avait remis à Trump un « prix de la paix », inventé de toutes pièces, pour consoler Trump de n'avoir pas reçu le Prix Nobel. Quelque temps après, Trump kidnappait le président Maduro du Venezuela, et s'engageait ensuite aux côtés d'Israël dans une guerre contre l'Iran.

Lors du Mondial 2018 en Russie, ou celui de 2022 au Qatar, les critiques souvent justifiées pleuvaient de la part des commentateurs. Cette fois, malgré les atteintes criantes aux droits de l'Homme pratiquées aux USA, on n'a guère entendu d'appels au boycott, ni de protestations de la part des gouvernements « démocratiques ». Mais depuis la réélection de Trump, avaler des couleuvres semble être le sport préféré de ces dirigeants. Peut-être devrait-on organiser un championnat du monde de la spécialité ?

Projection/débat : le film « Palestine 36 »

Le film Palestine 36 retrace un épisode majeur : la grande révolte arabe de 1936 à 1939 contre la domination de l'Empire britannique en Palestine. Partie des grèves ouvrières et de la colère des paysans confrontés à la misère et à la colonisation, cette révolte populaire était surtout contre l'oppression coloniale

britannique. Face à elle, les Britanniques ont déployé des dizaines de milliers de soldats et mené une répression extrêmement violente : villages rasés, arrestations par milliers, déportations, exils. En revenant sur cette histoire, le film revient aux origines des nombreuses guerres qui mar-

quent jusqu'à aujourd'hui la région.

Nous vous invitons, avec le collectif « De la Guadeloupe aux enfants de Gaza », à une projection/débat du film le 11 juillet à 9h, salle George Tarer à Pointe-à-Pitre ! Soyez nombreux !

PROJECTION - DÉBAT

1936, LA GRANDE RÉVOLTE ARABE
CONTRE L'EMPIRE COLONIAL
BRITANNIQUE.

PALESTINE 36
UN FILM DE ANNEMARIE JACIR

**Samedi 11 juillet
9h du matin
Salle George Tarer
à Pointe-à-Pitre**

CONTACT WhatsApp
+590 690 25 74 44
de la Guadeloupe à la Palestine
de la Guadeloupe à la Palestine
de la Guadeloupe à la Palestine

1966 : le tournant **Black Power** et ses limites

Le 16 juin 1966, à Greenwood, dans le Mississippi, un dirigeant du *Student Nonviolent Coordinating Committee* (SNCC), Stokely Carmichael, lance devant la foule un slogan qui fait le tour du monde : « *Black Power !* ».

Ce fut lors de la « Marche contre la peur », commencée quelques jours plus tôt et organisée pour défendre le droit des Noirs à voter et à circuler librement dans le Sud ségrégationniste.

Pour la première fois, l'expression « *Black Power* » devient le mot d'ordre d'une partie du mouvement noir américain.

Depuis le début des années 1960, la lutte pour les droits civiques a remporté d'importantes victoires. Le *Civil Rights Act* de 1964 interdit la ségrégation et le *Voting Rights Act* de 1965 garantit le droit de vote des Noirs dans tous les États. Sans illusions : les discriminations, la misère, les violences policières se poursuivirent. Dans les ghettos noirs du Nord et dans le Sud du pays, beaucoup de jeunes Noirs, militants, estiment que les avancées légales ne changent pas leur condition.

Au même moment on assiste à une série d'explosions sociales. Les émeutes d'Harlem dès 1964, et en août 1965 le quartier de Watts qui s'embrase pendant plusieurs jours. Entre 1964 et 1968, plus de 200 villes américaines sont touchées par des révoltes des quartiers noirs. Une partie du mouvement noir se radicalise et remet en cause la stratégie non violente incarnée par Martin Luther King.

Le *Black Power* devient l'expres-

sion de cette radicalisation. Au sein du SNCC, les militants parlent davantage sur l'autonomie politique des Noirs et sur leur capacité à s'organiser indépendamment des institutions blanches. En 1966 apparaît également le *Black Panther Party*, qui organise l'autodéfense armée face aux violences racistes, et développe des programmes sociaux dans les quartiers populaires.

Le mouvement du *Black Power* témoigne d'un mouvement noir de masse capable de défier l'ordre établi.

La répression et les opérations du FBI contre les dirigeants noirs jouera un rôle important dans l'affaiblissement du mouvement au début des années 1970. Mais le *Black Power* avait aussi ses propres limites. Son orientation nationaliste séparait la question raciale de la question sociale.

La révolte des Noirs jusqu'aux années 70 fut un mouvement de masse d'une ampleur exceptionnelle. Des millions de Noirs, ouvriers, habitants des ghettos, fermiers, femmes, hommes et jeunes, se mobilisèrent contre le racisme et l'oppression. Cette colère profonde s'exprima jusque dans le sport, comme lors des Jeux olympiques de Mexico en 1968, lorsque Tommie Smith et John Carlos levèrent le poing sur



Stokely Carmichael aux côtés de Martin Luther King en juin 1966 lors de la « marche contre la peur ».

le podium. L'importance de cette mobilisation explique aussi la violence de la répression menée par l'État américain.

Cette révolte eut un écho international. Elle fut suivie avec attention dans les pays colonisés ou dominés par l'impérialisme, notamment en Afrique et aux Antilles. Elle représentait un enjeu mondial : si les travailleurs noirs parvenaient à entraîner les travailleurs blancs dans un combat commun, c'est l'ensemble du système capitaliste américain qui pouvait être ébranlé.

Malgré les divisions raciales entretenues par la bourgeoisie, des exemples d'actions communes existèrent entre travailleurs noirs et blancs, notamment lors de la révolte de Detroit en 1967, dans certaines grèves ou dans l'opposition à la guerre du Vietnam.

Cette convergence resta pourtant limitée. L'une des principales raisons fut l'absence d'un parti ouvrier révolutionnaire noir armé d'un programme d'organisation indépendante des travailleurs noirs. Les organisations nationalistes noires cantonnaient la lutte des Noirs au mouvement noir général. Il n'y eut rien de spécifique en faveur des travailleurs noirs des usines et des ghettos.

La révolte noire resta isolée de la classe ouvrière noire et de ce fait ne put faire la liaison politique et organisationnelle avec les frères de classe blancs. Malgré sa force et son importance historique, elle ne déboucha pas même sur un début de remise en cause générale du système social dominé par le capitalisme.

Dans les entreprises

Konba travayé banann (Martinique)

Sur les bancs du Parlement. La loi Califer, un coup d'épée... dans l'eau

Le Parlement a reconnu la « part de responsabilité » de l'État dans le scandale du chlordécone aux Antilles. Mais même ça, c'est du pipeau. Et tous ceux qui s'attendent à être indemnisés, devront attendre encore... Donc adieu même à la reconnaissance des préjudices moraux d'anxiété. En réalité, toute la propagande faite autour de cette loi relève, de l'art de produire des illusions.

Sucrerie en lutte (Gardel)

Les soubresauts de l'usine

Avec le tonnage de canne en baisse, l'usine tourne au ralenti par moments, moins de cannes, moins de jus. Les ouvriers surveillent, ralentissent pour ne pas arrêter la machine. On gère pour le bon fonctionnement de

l'usine, à quand la gestion pour nos propres intérêts ?

Le directeur a une vision

Sur la Une, il expliquait que la campagne est moins bonne que prévue : 350 000 tonnes de canne au lieu de 450 000 prévues. Le rendement ne sera pas bon. Pour le directeur de Gardel une amélioration passerait par « *un même discours et une même vision* », celle du patron assurément. Pour les travailleurs de l'usine c'est leur « vision » et leur lutte qui amènera une amélioration de leurs conditions de travail ou de leur salaire.

Un « bel outil » au service de qui ?

Karucanne est une plate-forme numérique pour faciliter aux planteurs l'accès aux informations et les interactions au sein de la filière canne. Cela leur permettra de connaître la richesse que les planteurs produisent au niveau de la canne. Est-ce que cela permettra de connaître les

bénéfices engrangés par les dirigeants de cette filière ?

Ouverture des comptes patronaux

Les transactions réalisées par les patrons de la canne, du sucre et du rhum sont listées dans des livres de compte. Avec les dossiers informatisés, l'ouverture de ces comptes et leur accès est la solution pour informer les travailleurs et le public des bénéfices que ces patrons réalisent.

Chantiers en lutte (Martinique)

Le SMIC un salaire de misère

Depuis le 1er juin, le SMIC a été revalorisé seulement de 35 euros. Même pas de quoi faire un plein d'essence. En France, plus de 70 % des 179 branches professionnelles ont des salaires en dessous de ce minimum. En Martinique, les travailleurs des garages, après 20 ans d'ancienneté sont encore au SMIC. Les ouvrières et ouvriers agricoles aussi. Dans la métal-

lurgie, avec la même période d'ancienneté, des ouvriers touchent à peine 1800 euros net par mois. Pour vivre dignement, il faut un salaire net de 2 000 euros minimum par mois.

Écho de France Travail (Guadeloupe)

Nouvelle attaque sur les droits au chômage

La loi réduisant la durée maximale d'indemnisation du chômage à la suite d'une rupture conventionnelle a été adoptée mardi 2 juin. Selon le ministre du Travail, Jean-Pierre Farandou, cette mesure permettra de réaliser un milliard d'euros d'économies. Cette attaque s'ajoute aux précédentes réformes de l'assurance chômage qui n'ont cessé de réduire les droits à l'indemnisation. Le gouvernement fait les poches des travailleurs que les patrons privent d'emploi. Cela s'appelle du vol en bande organisée !

Cuba

Cuba étranglé

La situation de la majorité de la population cubaine empire semaine après semaine.

Aux pénuries venant de plus de 60 ans d'embargo des gouvernements américains successifs, s'ajoutent désormais les effets des menaces belliqueuses accompagnées de tentatives d'étouffement perpétrées par D. Trump et son administration visant au renversement du régime castriste.

Depuis janvier 2026, le blocus énergétique de l'île est total et la vie des populations est devenue intenable.

En mai dernier, le président américain Trump et son secrétaire d'État d'origine cubaine, Marco Rubio, renforçaient l'escalade contre le régime, en faisant mettre Raúl Castro, 94 ans, toujours homme fort du régime, sous le coup d'un mandat d'arrêt émis par un tribunal de Floride.

La dernière attaque de Trump et Rubio « afin de fragiliser économiquement le régime et à favoriser un changement politique sur l'île » est l'ultimatum lancé aux entreprises étrangères les obligeant à rompre leurs relations

avec le conglomérat militaire qui contrôle l'économie cubaine. L'ultimatum a expiré le 5 juin dernier. Plusieurs groupes hôteliers ont déjà annoncé leur départ de l'île, et les paiements par Visa et Mastercard sont désormais suspendus.

L'impérialisme américain continue de plus bel ces attaques mafieuses et criminelles contre le régime cubain. Il veut se débarasser à bon compte de ce régime issu de la révolution populaire contre le régime corrompu de Batista en 1959 qui n'a pas accepté ses diktats. Contre ce petit pays et contre la partie la plus pauvre de la population cubaine, il montre lâchement ses gros muscles.

La solidarité avec le peuple cubain s'exprime par des prises de position ou des mobilisations de partis ou d'associations. En Martinique, c'est autour de *Lyannaj Matnik pou Kiba* regroupant plusieurs organisations politiques, syndicats ou associations dont Combat ouvrier, que la solidarité



La Havane, juin 2026.

s'organise avec des réunions, des collectes. Une importante mobilisation est prévue le 26 juillet prochain.

Mais, peu de pays élèvent la voix contre l'ignominie et la violence de l'impérialisme américain. Là encore, le respect du soi-disant « droit international », droit taillé aux dimensions des intérêts des puissances impérialistes, n'est même pas à l'ordre du jour ! Les impérialismes de seconde zone comme l'Europe et la France sont tapis derrière le chef de file américain et ferment leur bouche. Aller leur demander de braver les interdictions de

l'administration Trump pour transporter de l'aide humanitaire, relève presque d'une blague malsaine.

Alors, tous les gestes de solidarité avec le peuple cubain étranglé par l'impérialisme sont importants. Mais il est nécessaire d'affirmer que la vraie solidarité passe par la lutte sans faille des travailleurs cubains, des travailleurs américains, ceux de la Caraïbe et ceux du monde entier contre leurs propres bourgeoisies pour se débarrasser de ce système honni et barbare qui sème la désolation.

Haiti

La police au service des possédants

Durant la deuxième semaine de juin il y a eu une recrudescence de kidnappings dans les quartiers de Port-Au-Prince, augmentant l'inquiétude des habitants de la région métropolitaine.

Le plus commenté par la presse a été celui d'un inspecteur général de la police, proche du premier ministre, le jeudi 11 juin 2026. Il a été kidnappé par des hommes vêtus d'uniforme de la police, embarqué dans deux véhicules à gyrophare et amené dans le fief du chef de Gang « Izo » à Village-de-Dieu.

La date de cet enlèvement est une provocation, un pied de nez au gouvernement qui chaque année célèbre l'anniversaire de la création de la Police nationale d'Haïti (PNH).

C'est le 12 juin 1995 sous la présidence de Jean-Bertrand Aristide que la PNH a remplacé les Forces armées d'Haïti dissoutes en 1994. Son rôle était défini pour « protéger les vies et les biens, mener des enquêtes judiciaires, et contrôler les armes à



Des policiers aux ordres !

feu ». Ce vendredi 12 juin 2026, le Premier ministre Alix Didier Fils-Aimé a rendu hommage à tous les policiers qui « consacrent leur vie à la protection des citoyens et à la défense de la Nation ».

La nation qu'ils défendent, c'est le pouvoir des institutions de la bourgeoisie, c'est de prévenir et réprimer les révoltes de la classe

ouvrière. La police se cantonne à ce rôle-là, les bandits armés c'est une autre affaire.

Pour la classe ouvrière, et la population pauvre, la lutte contre les gangs armés passe par la création de ses forces de protection indépendantes de la bourgeoisie. Des brigades armées dirigées par les travailleurs pour défendre leurs intérêts propres.

ABONNEMENT

12 MOIS :

Sous pli fermé 33 €

Sous pli ouvert 25 €

Je désire m'abonner au journal *Combat ouvrier* pour une période de.....mois.

NOM :

Prénom :

Adresse :

Ci-joint par chèque la somme de euros.

Règlement par chèque adressé à :

M. Philippe ANAÏS

Combat ouvrier

1111 Rés. Matéliane, L'Aiguille -

97 128 GOYAVE - Guadeloupe,

Antilles Françaises

Responsable de la publication : P. ANAÏS

Adresser toute correspondance

EN GUADELOUPE : Philippe Anaïs

1111 Rés. Matéliane, L'Aiguille, 97128

GOYAVE—Guadeloupe

Tel : 0690 73 48 93

EN MARTINIQUE : Louis MAUGÉE

BP 821 97258 FORT-DE-FRANCE Cedex

Tel : 0696 82 26 21

Composition - Impression Imp. ERAPRESS

Commission paritaire : 51728

Site internet : combat-ouvrier.com

Courriel : redaction@combat-ouvrier.com

Combat ouvrier est aussi sur Facebook, Instagram et TikTok.